

MAZARS

RESIDENCE PLUS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

RESIDENCE PLUS

Siège social : 17-18 Place de Verdun
59650 Villeneuve d'Ascq

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'association RESIDENCE PLUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESIDENCE PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**RESIDENCE
PLUS**

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2018*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

**RESIDENCE
PLUS**

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2018*

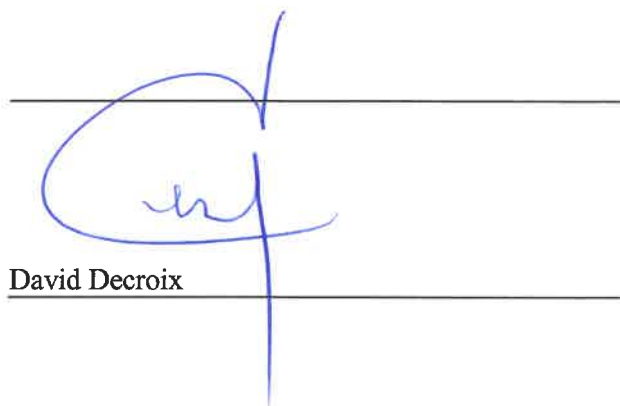
de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 22 mars 2019

Le commissaire aux comptes

MAZARS



David Decroix

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 392	1 392		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 296	18 296		159
	Autres immobilisations corporelles	117 289	98 174	19 116	2 818
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours	14 029		14 029	14 029	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 130		7 130	6 781	
TOTAL (I)	158 137	117 862	40 274	23 787	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	108 363	12 791	95 572	136 734	
Autres créances	295 324		295 324	134 300	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	34 134		34 134	34 162	
DISPONIBILITES	51 366		51 366	229 159	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 958		14 958	14 298
	TOTAL (II)	504 145	12 791	491 354	548 653
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	662 282	130 654	531 628	572 440	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			7 130	6 781	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	255 080	199 278
	Report à nouveau	(47 303)	(47 303)
	Résultat de l'exercice	328	55 802
	Total des fonds propres	208 105	207 777
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	8 611		
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	8 611		
	Total des fonds associatifs	216 716	207 777
Provisions	Provisions pour risques	5 000	5 000
	Provisions pour charges	32 251	29 150
	Total des provisions	37 251	34 150
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	71	110
	Emprunts et dettes financières divers	5 758	6 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 832	22 736
	Dettes fiscales et sociales	235 287	295 041
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 900	5 966	
Produits constatés d'avance	3 812		
	Total des dettes	277 661	330 513
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	531 628	572 440
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	327,87	55 802,31
	(1) Dont à moins d'un an	277 661	330 513
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	71	110

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2018	31/12/2017	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	2 122	3 271	
	Prestations de services	596 922	580 145	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	434 560	413 178	
	Dons			
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	44		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 189 775	1 242 502	
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	2 223 423	2 239 097	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	97 252	76 019
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		309 125	252 385	
Impôts, taxes et versements assimilés		54 386	59 456	
Rémunération du personnel		1 433 094	1 414 717	
Charges sociales		370 795	357 178	
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et dépréciations		7 355	4 232	
Dotations aux provisions		4 362	11 788	
Autres charges		3 756	357	
Total des charges d'exploitation		2 280 124	2 176 132	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(56 701)	62 965	
Charges financières		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 344	1 443	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
2 - RESULTAT FINANCIER		1 344	1 443	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(55 357)	64 408	
Produits exceptionnels		66 224	2 344	
Charges exceptionnelles		10 539	10 950	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		55 685	(8 606)	
Impôts sur les sociétés				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS		2 290 990	2 242 884	
TOTAL DES CHARGES		2 290 663	2 187 081	
EXCEDENT ou DEFICIT		328	55 802	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 531 628,03 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 327,87 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Tableau de variation des fonds associatifs
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Subventions de l'exercice
- Transferts de charges
- Charges et produits exceptionnels

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque les risques et les charges sont nettement précisés quant à leur objet mais leur réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours les rendent probables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999 (relatif aux associations)

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les honoraires du commissaire aux comptes pour ledit exercice s'élèvent à 6 221,74 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légal Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres	1 392			1 392	
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 296			18 296	
Installations générales, agencements divers	58 419			58 419	
Matériel de transport	25 577	23 493	7 580	41 490	
Autres immobilisations corporelles	17 380			17 380	
Immobilisations corporelles en cours	14 029			14 029	
Immobilisations financières	6 781	783	433	7 131	
TOTAL	141 874	24 276	8 013	158 137	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 392			1 392
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 138	158		18 296
Installations générales, agencements, aménagements divers	58 419			58 419
Matériel de transport	22 758	7 197	7 580	22 375
Autres immobilisations corporelles	17 380			17 380
TOTAL	118 087	7 355	7 580	117 862

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provision pour charges				
Provision indemnité départ en retraite	29 150	3 101		32 251
Provision pour risques	5 000			5 000
Provisions	34 150	3 101		37 251
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés	15 282	1 261	3 752	12 791
TOTAL	49 432	4 362	3 752	50 042

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 130		7 130
Clients douteux ou litigieux	12 791	12 791	
Autres créances clients	95 572	95 572	
Autres créances			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 597	2 597	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	13 777	13 777	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Subventions à recevoir	251 359	251 359	
- Divers	25 921	25 921	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 670	1 670	
Charges constatées d'avance	14 958	14 958	
TOTAL GENERAL	425 775	418 645	7 130
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
	71	71		
Emprunts et dettes financières divers	5 758	5 758		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 832	24 832		
Personnel et comptes rattachés	120 320	120 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 849	65 849		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 118	49 118		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 900	7 900		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 812	3 812		
TOTAL GENERAL	277 660	277 660		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau de variation des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Réserves :					
Autres réserves	199 278	55 802			255 080
Report à nouveau	-47303				-47 303
RESULTAT DE L'EXERCICE	55 802	- 55 802	328		328
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement			10 000	1 389	8 611
Provisions réglementées					
TOTAL I	207 777	0	10 328	1 389	216 716

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	25 921
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	25 921

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	71
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 439
Dettes fiscales et sociales	103 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0)	749
TOTAL	114 362

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 958	3 812
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	14 958	3 812

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	599 044
TOTAL	599 044

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	599 044
TOTAL	599 044

Subventions de l'exercice

SUBVENTIONS	31/12/2018
Détail	
MAIRIE V. ASCQ FONCTIONNEMENT	54 082
MAIRIE V. ASCQ LOGEMENT	38 118
FSL MEL ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT	106 572
FSL MEL GLA	984
CAF ALT	12 093
VILOGIA AGENCE ROUBAIX	27 000
VILOGIA AGENCE WATTRELOS	27 000
ACI V. ASCQ CONSEIL DEPARTEMENTAL	41 626
ACI WATTRELOS CONSEIL GENERAL	22 894
ACI WATTRELOS MAIRIE	35 000
ACI ROUBAIX CONSEIL DEPARTEMENTAL	22 894
CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOGEMENTS JEUNES 18-25	12 330
MEL LOGEMENT	11 595
ACTION LOGEMENT NORD	1 065
PLIE / ADIEVAMB	12 000
SPIP JEUNES SORTANT PRISON	8 707
LMH JEUNES SORTANT PRISON	600
TOTAL	434 560

Transferts de charges

	Montant
Remboursements prévoyance	211
Remboursements formations	58 258
Remboursements assurances	1 002
Remboursements ASP (contrats aidés)	1 126 441
Adhésions association	111
TOTAL	1 186 023

Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités et amendes (Rbt majorations URSSAF)		6 899
Redressement contrôle URSSAF	9 752	
Indemnités licenciement		
Sinistres		
Régularisations tiers	787	1 630
Subventions perçues ex. antérieurs		54 505
Dons exceptionnels		1 500
Quote-part subvention équipement virée au compte de résultat		1 389
Produits cession éléments d'actif		300
TOTAL	10 539	66 223

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	
Ouvriers		
TOTAL	19	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			32 251
TOTAL			32 251

Commentaires :

La provision est calculée pour l'ensemble des salariés permanents. Le calcul a été effectué suivant indications de la Convention Collective Nationale des ateliers et chantiers d'insertion (IDCC 3016).

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles ainsi que leurs avantages en nature, n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.